

SAINTE-CONSORCE SERVICE

Virginie Raout, "petsitter" : « Le succès a été immédiat »



■ Virginie Raout élève au biberon Eden et Eclipse, des petits rescapés âgés de dix jours. Photo Manuela GOUACHE

Depuis deux ans, Virginie Raout a créé son entreprise de "petsitter". Un succès tel qu'elle songe à demander de l'aide pour l'été.

Dans quelles circonstances avez-vous créé cette entreprise ?

« J'aime les animaux depuis toujours et j'ai axé mes études sur les métiers de l'équitation. De mauvaises chutes m'ont un peu fait dévier de mon objectif, mais pas de l'envie de me consacrer aux animaux. C'est quand une amie m'a demandé de venir garder ses sept chats à domicile, pendant son absence, que le déclic s'est produit. Je me suis rendu compte que beaucoup de gens avaient besoin de ce service et qu'aucune "petsitter" (ou gardienne d'animaux) n'était établie sur l'ouest lyonnais. Je me suis lancée et le succès a été immédiat. »

Quel est le profil des personnes qui ont besoin de vos services ?

« Ce sont souvent des gens en appartement et à 80 % pour des chats. Mais je m'occupe aussi de chiens, 15 % environ, également de quelques chevaux et même lapins ou hamsters. Je propose, en complément, d'arroser plantes ou jardins et de relever le courrier. La grande période se situe d'avril à octobre et pour juillet-août... je crois que je vais avoir besoin d'aide ! J'étends mon secteur au-delà de l'ouest lyonnais mais, à terme, je souhaiterais rester dans les environs. L'année dernière, j'ai parcouru 30 000 km ! »

Votre passion pour les animaux va plus loin que la garde...

« Effectivement, garder un animal, c'est également s'en occuper, jouer avec lui, détecter d'éventuels problèmes de santé et, pour les chiens, les promener. Personnellement, j'ai quatre chats, deux lapins, et mon cheval est dans un pré, à Vaugneray. En complément, j'ai fait une formation en taxi et ambulance animalier et je possède une attestation de formation aux premiers secours canins et félins. Mais, c'est aussi une philosophie. Par exemple, je suis végane, je ne consomme aucun produit issu des animaux ou de leur exploitation. Au début, j'ai commencé à ne plus consommer de viande ou de poisson, puis j'ai supprimé les produits laitiers quand je me suis aperçue de certaines méthodes. Et, depuis deux ans, j'ai abandonné tout ce qui est cuir, peau ou produits de maquillage issus ou testés sur des animaux. »

PRATIQUE Au bien-être animal.

Tél. 06.19.57.17.53.

www.aubienetreanimal.fr

BIO EXPRESS

- ▶ 1992 : BEP d'équitation
- ▶ 2005 : palefrenier-soigneur
- ▶ 2006 : employée dans un magasin d'équitation
- ▶ 2010 : accident du travail puis reconversion professionnelle
- ▶ 2014 : création de Au bien-être animal.